

Les « Big data » au travail

Les métiers de la donnée entre expertises professionnelles et effets de croyance

Coordonnateurs : Anaïs Theviot et Eric Treille

« *Les algorithmes sont la proie de tous les fantasmes* ». Comme l'a souligné I. Falque-Pierrotin, la présidente de la CNIL en ouvrant en 2017 la consultation sur les enjeux éthiques des *big data* et de l'intelligence artificielle, « *d'un côté, il y a la fascination technologique pour ces objets. D'un autre, il y a aussi une peur irraisonnée*¹ ». Le développement du numérique s'accompagne aujourd'hui de nombreuses promesses en termes d'exploitations et d'usages des données pour produire des savoirs précis (Harcourt, 2014) ou pour mieux vendre un produit, voire pour remporter une élection (Siegel, 2013 ; Silver, 2012). Grâce au pouvoir des algorithmes opérationnels, il serait possible de prédire le succès d'un film, personnaliser la relation client, rendre le marketing prédictif, cartographier les mobilités, modéliser des politiques publiques alternatives, visualiser la diffusion d'une information sur le web ou encore mesurer les sentiments sur le réseau (Bastard, Cardon, Fouetillou, Prieur et Raux, 2013). Ces nouvelles technologies suscitent également de nombreux débats de société aussi bien éthiques qu'économiques qui remettent en cause cette idée même de promesses technologiques, (Cardon, 2013), de l'élection controversée de D. Trump et du développement des *fake news* au rôle joué par le programme APB (Admission pos bac).

Pour dépasser cette tension, ce dossier de la revue *Politiques de communication* se propose de sonder les activités numériques à la fois sous l'angle de la production exponentielle de données et de leurs usages par des « spécialistes » et, simultanément, sous celui des effets de croyance qui en résultent. Qui sont ces travailleurs (et promoteurs) de la donnée (*data-analysts*, *community manager*, etc.) ? Est-ce d'anciens agents rapidement reconvertis pour tirer profit des potentialités du numérique ou voit-on apparaître de nouveaux métiers ? Des hiérarchies professionnelles émergent-elles ? Une division du travail autour de la professionnalisation du traitement de la donnée se dessine-t-elle ? Assiste-t-on à l'émergence d'un groupe professionnel ou de petits groupes segmentés, mobilisés autour d'enjeux économiques induits par le développement du numérique ? Existe-il alors des effets de représentation similaires à la définition de la « classe créative » développée par Richard Florida ? Est-ce que la production et/ou manipulation des big data permet de conduire à des identifications réciproques liées aux structures actuelles des marchés du travail au niveau des secteurs d'activité, des branches ou encore des organisations ? Comment circulent les savoir-faire et les compétences requises pour exercer ces métiers ? Comment l'offre de formation affichée par certaines écoles de commerce ou d'ingénieurs renforce-t-elle la croyance en l'existence de domaines d'activités bien balisés ? Comment les acteurs définissent-ils eux-mêmes leur domaine d'intervention et font-ils la promotion de leur professionnalisme ?

Le premier axe est centré sur le travail des données, leur production, leurs usages, ses spécificités et les stratégies qui le sous-tendent. Il se propose d'étudier les modalités de constitution du ou des groupe(s) professionnel(s) des travailleurs de la donnée et d'analyser les effets de ces recompositions professionnelles sur le travail des différentes catégories d'acteurs évoluant dans le monde de la communication. L'accent sera mis dans le deuxième axe sur la légitimation de ce groupe professionnel et sur l'efficacité de ces outils, constitutive de la reconnaissance de l'expertise. Il s'agira notamment d'analyser l'ambivalence de ces promoteurs de croyance, portés à faire croire à la toute-puissance de leur production de données pour mieux faire valoir leurs offres de service au risque de susciter peurs et réticences.

¹ *Le Monde*, 24 janvier 2017.

Axe 1 – Travail des *big data* et métiers de la donnée

Ce projet de numéro entend interroger la professionnalisation des travailleurs de la donnée en tant que « processus d'émergence, de différenciation et d'autonomie d'activités professionnelles » (Demazière *et al.*, 2009 : 85) et saisir les ressorts de la construction d'un éventuel « nouveau » groupe professionnel, c'est-à-dire « des ensembles de travailleurs exerçant une activité ayant le même nom, et par conséquent dotés d'une visibilité sociale, bénéficiant d'une identification et d'une reconnaissance, occupant une place différenciée dans la division sociale du travail, et caractérisés par une légitimité symbolique. » (Demazière, Gadéa, 2009, p. 20). Est-on face à la formation d'un groupe ou plutôt à la convergence d'acteurs sur une diversité d'objet n'ayant comme seul dénominateur commun, le traitement des données ? Il s'agit alors de questionner les contours formés par ces ensembles parfois distincts, nommés ici « travailleurs de la donnée ».

L'ambition est aussi de rendre compte de la fabrique des bases de données qualifiées et de leurs usages. Peut-on réellement extraire du sens de la prolifération des traces du web ? Comment sont construits les algorithmes prédictifs ? Quels sont les savoirs mobilisés ? Quelles sont les stratégies marchandes rendant relativement opérationnelles l'exploitation de ces données ? Nous souhaitons questionner le travail effectué sur les données, en portant le regard sur les modalités de construction de bases et les opérations d'interprétations en prenant en compte la position des acteurs : qui produit et qui interprète les données ? Quelles sont les propriétés et les positions sociales de ces agents ?

Nous souhaitons enfin questionner les enjeux de la circulation et de la transposition de ces normes professionnelles entre différents espaces économiques et entre différents pays. Dans ce cadre, les travaux proposant une approche comparative ou un regard sur l'usage des data outre-Atlantique seront bienvenus.

Axe 2 – *Big data* et effets de croyance

Nous souhaitons également comprendre comment l'institutionnalisation progressive de l'usage des données s'est imposé et comment des « croyances » ont été mobilisées et diffusées par les professionnels des *data*, par leurs employeurs et leurs commanditaires ou encore par ceux qui font commerce de ces données et des outils socio-techniques permettant de les mobiliser. Quels sont les ressorts imaginaires des discours « socio-techniques » visant leur promotion comme leur dénonciation ? Peut-on parler d'une croyance partagée par ces différents groupes professionnels ou d'une mise à distance en interne ? Dans cette optique, on peut s'appuyer notamment sur les travaux de P. Veyne (1992) et aux prolongements proposés par P. Bezès (2000) : l'usage des bases de données peut-il être questionné en termes de « mythes » ? A l'image des controverses générées par le développement des sondages, les *big data* peuvent-ils être analysés comme une nouvelle forme de « martingale prédictive » ?

Nous souhaitons également interroger les débats récents qui ont suivi la remise en cause de l'efficacité des algorithmes, aux Etats-Unis suite à la victoire de D. Trump² et en France suite à la primaire de la droite et du centre de 2016 où le succès promis d'A. Juppé n'a pas été au rendez-vous, malgré le recours important à la plateforme de collecte de données *NationBuilder*³ par l'équipe du candidat (Theviot, 2016). Quelle a été la portée de ces « polémiques » au sein de la profession des travailleurs de la donnée ? Est-ce que ces débats sont restés circonscrits au seul cercle partisan et politique ou ont eu un écho pour l'ensemble de la profession des travailleurs de la donnée ? Est-ce l'on retrouve les

² « L'élection de Trump et l'échec du big data électoral », *Le Monde*, 16 novembre 2016.

³ Fondé en 2009 à Los Angeles par J. Gilliam, *NationBuilder* se décrit comme un « système d'exploitation de communauté ». Utilisé lors de la campagne de B. Obama en 2012, il a été employé aussi bien par le Labor Party australien que par Amnesty International, Airbnb ou Handicap International.

mêmes logiques dans le champ politique que dans celui du marketing ? Les travaux proposant des approches comparatives pourront éclairer ces questionnements.

Dans la plupart des pays européens, la protection des données individuelles est bien plus importante qu'aux Etats-Unis, même si celle-ci s'avère sur de nombreux points obsolète par rapport aux possibilités techniques actuelles (Bensamoun, Zolynski, 2015). Les enjeux financiers qui entourent désormais les données interrogent sur les enjeux éthiques de leur marchandisation. La réflexion s'étend au respect général des libertés individuelles, de l'intimité de la vie privée et plus largement du secret de l'individu⁴.

Ce numéro invite à une approche interdisciplinaire. Les travaux relevant des sciences de l'information et de la communication, des sciences de gestion, de la sociologie des professions, de la science politique, de l'anthropologie ou encore de l'informatique et/ou proposant une approche croisant ces disciplines sont bienvenus.

Les articles sont à adresser **au plus tard le 1^{er} septembre 2018** aux deux adresses suivantes :

- politiquesdecom.revue@uvsq.fr

- atheviot@uco.fr

- eric.treille@laposte.net

Pour tout renseignement pratique, les futurs contributeurs peuvent se reporter au site de la revue ou contacter directement Anaïs Theviot et Eric Treille.

Références citées

Bastard I., Cardon D., Fouetillou G., Prieur C. et Raux S., « Travail et travailleurs de la donnée », *InternetActu.net*, 13 décembre 2013, <http://www.internetactu.net/2013/12/13/travail-et-travailleurs-de-la-donnee/#note04>

Beer D., « How should we do the history of Big Data? », *Big Data & Society*, 3, 1, 2016.

Bensamoun A. et Zolynski C., « Cloud computing et big data. Quel encadrement pour ces nouveaux usages des données personnelles ? », *Réseaux*, 1, 189, 2015, p. 103-121.

Bezès P., « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'État. Quelques exemples français (1988-1997) », *Revue française de science politique*, 50, 2, 2000, p. 307-332.

Cardon D., « Politique des algorithmes. Les métriques du web », *Réseaux*, 2013/1, n°177, 2013.

Demazière D. et Gadéa C. (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents, nouveaux défis*, Paris, La Découverte, 2009.

Demazière D. et Le Lidec P., « La politique, un objet pour la sociologie du travail. », *Sociologie du Travail*, 50, 2, 2008, p.137-146.

Harcourt B., « Governing, Exchanging, Securing: Big Data and the Production of Digital Knowledge », *Columbia Public Law Research Paper* n°14-390, 2014. http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2443515

Michael M. et Lupton, D., « Toward a manifesto for the 'public understanding of big data' », *Public Understanding of Science*, 25, 1, 2016.

Siegel E., *Predictive Analytics: The power to predict who will click, buy, lie or die*, Hoboken, John Wiley & Sons, 2013.

Silver N., *The signal and the noise. Why so many predictions fail – but some don't*, New York, The Penguin Press, 2012.

⁴ Voir par exemple, au Royaume-Uni, le *Data Protection Act* de 1984 et la loi de 1978 sur l'informatique et les libertés en France.

Politiques de communication - Appel à communication

Theviot A., « Les primaires : terrain d'expérimentation de l'innovation politique ? Le cas de la campagne d'A. Juppé en 2016 : une mobilisation « scientifique » orchestrée par les data », *in* Lefebvre R. et Treille E. (dir.), *Les primaires ouvertes en France*, PUR, 2016, p.213-238.

Veyne P., *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Paris, Le Seuil, 1992 (1^{re} éd. : 1983).